



**INFORMATIONS PRATIQUES**  
**SERVICES PERI ET EXTRA-SCOLAIRES**  
**RPI VILLENEUVE D'OLMES/MONTFERRIER**  
**ANNEE 2022/2023**

MAJ 08/2022

## L'ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'École)

### Horaires

<b>Montferrier</b>	
<b>Matin</b>	7h30–8h45
<b>Midi</b>	11h45-13h45 (Repas pris entre 12h et 12h45)
<b>Soir</b>	16h45-18h

<b>Villeneuve d'Olmès</b>	
<b>Matin</b>	7h30–8h20
<b>Midi</b>	11h30–13h20
<b>Soir</b>	16h30–18h00

***Toute présence d'enfant dans l'école avant 8h20 à Villeneuve d'Olmès et 8h35 à Montferrier sera facturée en temps ALAE.***

### Sites

Les temps d'accueil périscolaires de **Montferrier** se déroulent tous sur le site de l'**école municipale**.

L'ALAE du matin à Villeneuve se déroulera directement dans les locaux de l'école Andry. L'ALAE du midi et du soir se déroule à la Maison du Temps Libre.

## Tarifs

- **Montferrier**

Quotient familial	Prix unitaire par période (matin, midi ou soir)	Soit, pour un trimestre complet
jusqu'à 435	0,01 €	1,44 €
de 435,01 à 530	0,02 €	2,88 €
de 530,01 à 670	0,04 €	5,76 €
670,01 et plus	0,07 €	10,08 €

- **Villeneuve d'Olmes**

Quotient familial	Forfait trimestriel
Jusqu'à 435	15 €
De 435.01 à 530	16.50 €
De 530.01 et plus	18 €
<b>Journée : 1 euro</b>	

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

La prestation de préparation et de livraison des repas en liaison chaude est assurée par le CCAS de Bélesta et la cuisine de l'EHPAD « Le Sapin d'Or ». Les menus sont élaborés par une diététicienne conformément aux recommandations en vigueur pour vos enfants. Les approvisionnements de notre prestataire sont autant que possible locaux et bio.

### Tarifs des repas

- Pour les enfants de **Villeneuve, Montferrier et Montségur : 4€**
- Pour les enfants **extérieurs** à ces trois communes : **4.50€**
- Pour les **adultes (à Montferrier uniquement) : 5.50€**

## RESERVATIONS ET PAIEMENTS DES PRESTATIONS

	Montferrier	Villeneuve d'Olmes
<b>Réservations</b>	<p>Toutes les opérations de réservations et de paiement se font en ligne, à l'adresse suivante :</p> <p><a href="http://www.logicielcantine.fr/montferrier/index.php">www.logicielcantine.fr/montferrier/index.php</a></p> <p>Chaque <b>nouvelle famille</b> recevra un courriel avant le 19/08/2022 afin de créer son compte, compléter sa fiche de renseignements et procéder à ses premières réservations avant la rentrée.</p> <p>Les <b>familles déjà présentes</b> l'année précédente, n'auront qu'à se reconnecter à leur portail famille.</p> <p><b>Les réservations sont à effectuer :</b>  <b>- pour la cantine : jusqu'au jeudi 23h59 pour la semaine suivante</b></p>	<p>Par retour de la fiche hebdomadaire à la Mairie accompagnée du nombre de tickets correspondant aux nombres de repas.</p> <p><b>Ne pas oublier d'inscrire le nom et prénom de votre enfant sur la fiche.</b></p>
<b>Paielement</b>	<p>En ligne de préférence, mais paiement possible en chèque ou espèces en Mairie.</p> <p><b>Attention</b>, les sommes trop perçues ne pouvant être restituées en fin d'année scolaire, pensez à ajuster vos versements à vos réservations.</p>	<p>Achat des tickets à la Mairie, règlement de préférence par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public</p>
<b>Annulation</b>	<p>. Repas : annulations possibles jusqu'à la veille avant 12h,                      - pour l'ALAE matin : la veille avant 20h,                      - pour l'ALAE soir : le jour même avant 8h.</p>	<p>Jusqu'au matin 8h30 en appelant le secrétariat de la mairie au 05.61.01.13.09</p>

### IMPORTANT :

- Pour utiliser le service de cantine de Villeneuve d'Olmes, les parents devront transmettre le règlement intérieur de la restauration scolaire de Villeneuve d'Olmes signé.
- Pour Montferrier, le règlement intérieur du service périscolaire devra être téléchargé et validé sur le portail famille avant de pouvoir effectuer toute nouvelle réservation.

*Pour Montferrier : PENSEZ A PARAMETRER VOTRE BOITE MAIL POUR VOUS ASSURER DE RECEVOIR LES COURRIELS EN PROVENANCE DU NOM DE DOMAINE @3douest.com. Dans un premier temps, pensez à vérifier dans votre courrier indésirable.*

*Certains tarifs étant dépendants du quotient familial, il est important de nous communiquer les justificatifs de la CAF. Sans ces justificatifs, les familles seront classées par défaut dans la tranche supérieure.*

Pour Montferrier, envoyer l'attestation à : [mairie.montferrier@wanadoo.fr](mailto:mairie.montferrier@wanadoo.fr).

Pour Villeneuve d'Olmes, envoyer l'attestation à : [centredeloisirsvilleneuedolmes@yahoo.fr](mailto:centredeloisirsvilleneuedolmes@yahoo.fr)

## L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'accueil de loisirs fonctionne :

Tous les mercredis de 7h30 à 18h00 sur le site de la Maison du Temps Libre à Villeneuve d'Olmes.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, sur le site de la Maison du Temps Libre à Villeneuve d'Olmes. Pour rappel, les vacances scolaires auront lieu aux dates suivantes :

Toussaint : du 22 octobre 2022 au 07 novembre 2022

Noël : Fermé

Hiver : du 18 février 2023 au 06 mars 2023

Printemps : du 22 avril 2023 au 09 mai 2023

Été : à partir du 8 juillet 2023

Quotient Familial	Villeneuve d'Olmes / Montferrier et communes conventionnées		Hors communes conventionnées	
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée
<b>Jusqu'à 435</b>	1,50 €	3,00 €	2,00 €	4,00 €
<b>435 à 530</b>	2,00 €	4,00 €	2,50 €	5,00 €
<b>530 à 670</b>	2,50 €	5,00 €	3,25 €	6,50 €
<b>plus de 670</b>	3,90 €	7,80 €	5,90 €	11,80 €
<b>TARIF REPAS</b>				
	4,00 €		4,50 €	
<b>PARTICIPATION SORTIE</b>				
	1,00 €		2,00 €	

Par souci d'économie de papier et d'écoresponsabilité, les plaquettes de l'ALSH des mercredis et des vacances ne seront plus distribuées à tous les élèves.

Elles seront disponibles à chaque période au bureau du directeur de l'ALSH de Villeneuve.

Elles seront adressées par mail à tous les parents qui auront communiqué leur adresse email. Pensez donc à bien renseigner la fiche d'information.

Pour les familles des enfants fréquentant l'école de Montferrier et les familles extérieures au RPI, nous vous demanderons de remplir des fiches de renseignements avant de pouvoir accueillir votre enfant.

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de transport scolaire est assuré par la Région Occitanie. Plus d'informations ici : <https://lio.laregion.fr/transports-ariège-scolaire>.

La liaison par navette entre les écoles de Villeneuve d'Olmes et Montferrier s'effectue ainsi :

	Montferrier	Villeneuve d'Olmes
<b>MATIN</b>	8h20 →	8h30
	8h40 ←	8h30
<b>SOIR</b>	16h45 ←	16h35
	16h50 →	17h (arrivée à la maison du temps libre)

## ***Pour nous contacter***

	<b>Montferrier</b>	<b>Villeneuve d'Olmes</b>
<b>Mairie</b>	<p>Tel : 05.61.01.10.08</p> <p>Mail : <a href="mailto:mairie.montferrier@wanadoo.fr">mairie.montferrier@wanadoo.fr</a></p> <p>Ouverture de la Mairie :</p> <p>LMJV de 8h30 à 12h</p> <p>Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h</p>	<p>Tel : 05.61.01.13.09</p> <p>Fax : 05.61.01.78.52</p> <p>Mail : <a href="mailto:villeneuve-dolmes@wanadoo.fr">villeneuve-dolmes@wanadoo.fr</a></p> <p>Ouverture de la mairie :</p> <p>LMMJV 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00</p>
<b>Ecole</b>	<p>Directrice : Mme RAUZY Amandine</p> <p>Tel : 09.65.10.27.05</p>	<p>Directrice : Mme Mélanie TOULZA</p> <p>Tel : 05.61.01.15.70</p>
<b>ALAE</b>	<p>Directrice : Mme Laurence HERREROS</p> <p>Tel : 05.61.03.00.14</p> <p>Courriel : <a href="mailto:alae.montferrier@gmail.com">alae.montferrier@gmail.com</a></p>	<p>Directeur : M. Régis ADRON</p> <p>Tel : 05.61.01.75.30</p> <p>Courriel : <a href="mailto:centredeloisirs villeneuvedolmes@yahoo.fr">centredeloisirs villeneuvedolmes@yahoo.fr</a></p>
<b>ALSH</b>		<p>Directeur : M. Régis ADRON</p> <p>Tel : 05.61.01.75.30</p> <p>Courriel : <a href="mailto:centredeloisirs villeneuvedolmes@yahoo.fr">centredeloisirs villeneuvedolmes@yahoo.fr</a></p>